

CREUSE GRAND SUD

Communauté de Communes



Conseillers en exercice	45
Présents	41
Nombre de pouvoirs	4
Votants	35

DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté

N° 2021 – 038

Séance du 13 avril 2021

VOTE DES TAUX 2021 DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

L'an deux mille vingt-et-un le treize avril à 18h, les membres composant le Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle polyvalente de Vallière, au nombre de 41, sous la présidence de Valérie Bertin, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 7 avril 2021.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs BRUNET Guy; MOINE Michel; HAGENBACH Nadine; DUCOURTIOUX Stéphane; COLLET-DUFAYS Céline; ROGER Thierry; HAYEZ Marie-Françoise; ROUGIER Bernard; DUGAUD Isabelle; BAUCULAT Annick; LEGER Jean-Luc; MALHOMME Elodie; DEBAENST Catherine; DURAND Serge; LABOURIER Dominique; DETOLLE Alain; NICOUX Renée; ROULET Alain; FOURNET Marie Hélène; LABARRE Jacqueline; ESTERELLAS Philippe; COLLIN Philippe; SIMONS Benjamin; BONIFAS Marina; RAVET Nadine; LETELLIER Thierry; LHERITIER Laurent; MERIGOT Pascal; VERONNET Jean-Luc; CHEVREUX Laurence; LEGROS Pierrette; ARNAUD Christian; JOSLIN Jean-Louis; FOUGERON Roger; DELARBRE Chantal; PRIOURET Denis; SAINTRAPT Alex; MIOMANDRE Didier; BIALOUX Claude; BERTIN Valérie; TOURNIER Jacques.

ETAIENT EXCUSES : M. AUMEUNIER Gérard, suppléé par Mme DELARBRE Chantal

Ayant donné procuration : TERNAT Didier à PRIOURET Denis; BŒUF Jacques à BERTIN Valérie; PINLON Evelyne à DEBAENST Catherine; BOUQUET Benjamin à HAGENBACH Nadine;

ETAIENT ABSENTS :

Mme Valérie BERTIN présente le rapport suivant :

La DDFIP a fourni à la Communauté l'état de notification des bases aux fins de vote du taux par le Conseil de Communauté.

Les bases définitives 2020 se sont établies à hauteur de 13 259 111 €, ce qui a permis d'obtenir un produit de 1 746 006,00 €

Les bases prévisionnelles pour 2021 s'établissent comme suit :

	Bases prévisionnelles 2021	Taux votés en 2020	taux 2021	Produits attendus
Zone 1	4 775 882,00 €	13,42%	13,42%	640 923,36 €
Zone 2	1 854 532,00 €	11,54%	11,54%	214 012,99 €
Zone 3	4 562 413,00 €	13,20%	13,20%	602 238,52 €
Zone 4	303 457,00 €	10,45%	10,45%	31 711,26 €
Zone 5	379 284,00 €	14,84%	14,84%	56 285,75 €
Zone 6	1 484 312,00 €	14,50%	14,50%	215 225,24 €
	13 359 880,00 €			1 760 397,12 €

Le CONSEIL de la Communauté, après avoir entendu l'exposé qui précède et délibéré à l'unanimité moins 10 abstentions (Annick BAUCULAT, Céline COLLET-DUFAYS, Stéphane DUCOURTIOUX, Isabelle DUGAUD, Nadine HAGENBACH, Benjamin BOUQUET représenté par Nadine HAGENBACH, Marie-Françoise HAYEZ Michel MOINE, Thierry ROGER, Bernard ROUGIER) :

- MAINTIENT les taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères inchangés pour 2021.

Ainsi fait et délibéré le 13 avril 2021 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'Etat le

16 AVR. 2021

PUBLIEE le

Valérie BERTIN
Présidente

